

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN

PART R - ISIN : FRO010969550

ABEILLE ASSET MANAGEMENT - AÉMA GROUPE



Objectifs et politique d'investissement :

■ Classification de l'OPCVM : -

■ Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- A travers l'investissement dans des titres de créance, des instruments du marché monétaire et des produits dérivés, le FCP cherche à tirer profit, dans la durée de placement recommandée supérieure à deux ans, de la déformation de la courbe des taux (comme l'aplatissement ou la pentification) en recourant à des stratégies minimisant l'impact de la sensibilité (mouvement parallèle).
- Le processus de gestion se fondera tout d'abord sur une analyse macro-économique des fondamentaux de l'ensemble des pays de l'OCDE (chômage, déficits, croissance...), puis sur une sélection des valeurs à partir de critères techniques (positionnement sur la courbe des taux, arbitrage entre obligations à taux variable ou obligations indexées sur l'inflation, maturité des titres et analyse des flux du marché...) et d'une analyse crédit des émetteurs, enfin, sur une anticipation des évolutions de la pente de la courbe des taux.
- Une amélioration du rendement du portefeuille est recherchée à travers la réalisation d'arbitrages entre les différents types de taux, de stratégies d'inflation et de volatilité ou encore via l'utilisation d'instruments dérivés. 4 moteurs de performances seront indifféremment utilisés visant à tirer profit des déformations de la courbe des taux à court terme, à moyen terme, des anomalies de déformation à long terme, ainsi qu'à générer un revenu de court terme.

■ Caractéristiques essentielles :

- Les stratégies utilisées auront pour objectif de tirer profit de la déformation de la courbe des taux. Le portefeuille sera investi jusqu'à 100% de titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types cotés sur une place de la zone Euro, et de toutes durées.
- Les émetteurs sélectionnés relèveront de la zone OCDE. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les titres détenus seront libellés en euro et dans la limite de 10% de l'actif net en autres devises.
- Le FCP pourra également détenir des obligations contingentes convertibles (dites CoCos) jusqu'à 10% de l'actif net.
- Les titres relèveront de toutes notations. Afin de réaliser son objectif de gestion, le portefeuille pourra être investi dans des titres notés High Yield (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent) dans la limite de 100% de l'actif net.
- Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de

- l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.
- En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.
- La fourchette de sensibilité du FCP sera comprise entre -5 et +5.

■ Indicateur de référence :

- Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

■ Modalités de souscription - rachat :

- L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, chaque jour de Bourse, auprès du centralisateur Société Générale S.A. (32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.
- Cette catégorie de part capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

■ Autres informations :

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition du FCP au-delà de l'actif net. La méthode de calcul du risque global de du FCP est celle de la Value-at-Risk.
- Le FCP pourra réaliser des opérations d'acquisition et de cession temporaire d'instruments financiers.
- La performance du FCP résulte de l'encaissement des dividendes ou des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.
- Recommandation : la durée de placement recommandée est supérieure à deux ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les deux ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible			A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

■ Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :

- Le FCP se trouve dans la catégorie de risque/rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés de taux.
- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

■ Risques importants pour le FCP non intégralement pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance détenu par le FCP n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital, accru du fait que le FCP est susceptible d'investir en titres spéculatifs (high yield).
- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- **Risque de contrepartie** : le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.
- **Impact de l'utilisation de produits dérivés et de produits intégrant des dérivés** : l'utilisation de ces instruments expose le FCP à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.ofi-invest-am.com



Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

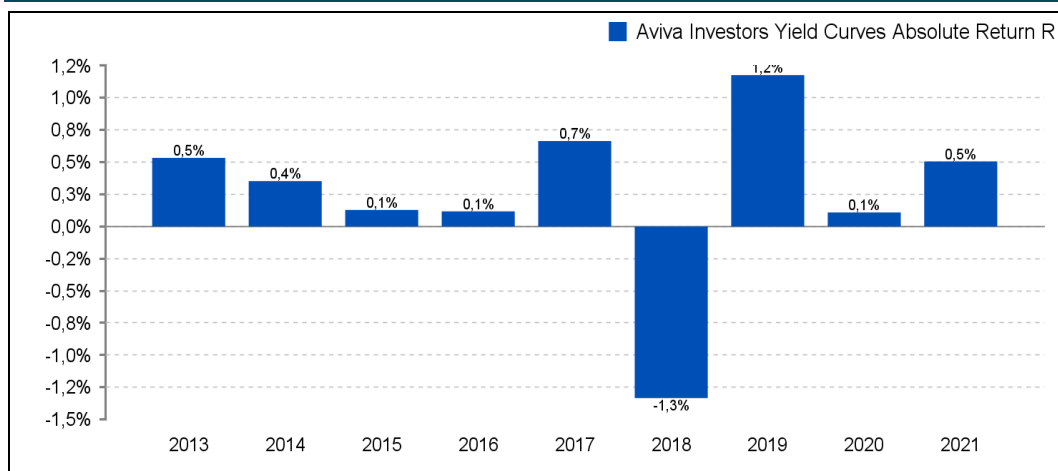
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4% maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Performances passées :



Avertissements et commentaires :

Cette part a été créée le 10/02/2012.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Abeille Asset Management, Engine Europerformance

Au 03/10/2022 : le FCP, anciennement Aviva Investors Yield Curves Absolute Return, a changé de dénomination.

Informations pratiques :

▪ Dépositaire : Société Générale S.A

▪ Fiscalité :

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

▪ Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM, ainsi que sur les autres catégories de parts :

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Abeille Asset Management
Service Juridique
14, rue Roquépine - 75008 Paris - France
contact.juridique.am@ofi-invest.com

▪ Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion, à l'adresse indiquée ci-dessus, ou sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.ofi-invest-am.com et un exemplaire sur papier pourra être mis à disposition gratuitement ou sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 3 octobre 2022.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion Abeille Asset Management est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Abeille Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Abeille Asset Management, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 18.608.050 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris

